



MAIRIE de LE TEMPLE

18 route du Porge 33680 LE TEMPLE

Tél. : 05 56 26 51 31

E-mail : mairiedutemple@orange.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion d u 1 5 J U I N 2 0 2 0 à 1 9 h 3 0

L'an deux mille vingt, le 15 juin, à 19 heures 30, Se sont réunis les membres du conseil municipal dans la salle polyvalente de la commune de Le Temple, sur la convocation en date du 10 juin 2020, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc PALLIN, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 15 ABSENTS : 0 REPRÉSENTÉS (AYANT DONNÉS POUVOIR) : 0

Présents :

Mesdames : **LACOSTE Irene, NOUETTE-GAULAIN Karine, ORNON Aurélie, PATANCHON Marie, PLET Delphine, SARRAUTE Jocelyne, TULLON Emeline**

Messieurs : **CUMERLATO Jean-François, MAURIN Jean-Jacques, PALLIN Jean-Luc, PREVOT Jérôme, RAMBEAUD Johan, ROBERT Michel, ROBERT William, SAYNAC Julien**

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Le quorum étant atteint, les élus peuvent valablement délibérer.

Le Conseil Municipal a désigné à l'unanimité Mme NOUETTE-GAULAIN Karine en qualité de secrétaire de séance.

Trois membres du Conseil Municipal, M. MAURIN Jean-Jacques 1^{er} Adjoint, Mme NOUETTE-GAULAIN Karine 2^{ème} Adjointe, Mme PLET Delphine 3^{ème} Adjointe, ont demandé de se réunir à huis clos afin assurer la sérénité des débats et garantir l'ordre public lors de la séance, le Maire a mis au vote la demande de huis clos,

Le Conseil Municipal a décidé, à la majorité absolue des membres présents, de se réunir à huis clos.

ORDRE DU JOUR :

L'ordre du jour de cette séance a porté sur les questions suivantes :

I Approbation des procès-verbaux de la séance du 31/01/2020 et 26/05/2020

II Compte-rendu des décisions

III Nomination des délégués des syndicats intercommunaux (SIRP ; SIEM ; AAPAM ; Mission Locale ; SIAEBVELG ; SAGE ; AEP ; PNR ;) nomination d'un conseiller municipal en charge des questions de défense ; nomination d'un conseiller municipal auprès de l'UDAF (Union Départementale d'Aide aux Familles) nomination des conseillers techniques ...)

IV Nomination des délégués des commissions (commission des finances ; Commission d'appel d'offre ; commission Communale des impôts Directs ...)

V Informations diverses

VI Questions diverses

I Approbation des procès-verbaux de la séance du 31/01/2020 et 26/05/2020

Monsieur le Maire propose au vote l'approbation du procès-verbal du 31/01/2020 et 26/05/2020 et demande s'il y a des remarques. Les procès-verbaux des séances du 31/01/2020 et du 26/05/2020 sont adoptés à l'unanimité.

II Compte-rendu des décisions

Vu la délibération N° 20-08 du 26 /05/2020 portant délégation par le Conseil municipal d'une partie de ses attributions à Monsieur le Maire pour la durée de son mandat, en le chargeant de prendre les dispositions qui s'imposent à l'égard des matières qu'il a fixées,

Il est porté à la connaissance de l'Assemblée les décisions prises par le Maire, en vertu des délégations du Conseil Municipal consenties au Maire conformément à l'article L2122- 22 du Code Général des Collectivités Locales :

***Décision n° 01/2020 du 13 mars 2020** par laquelle M le Maire décide de signer un marché de prestations de services portant sur la gestion des animaux divagants, avec la SAS SACPA – 12 place Gambetta - 47700 CASTELJALOUX. Le minimum garanti pour l'année contractualisée (en HT/an) est de 183 euros, soit 219,60 euros TTC. Le présent marché est conclu pour une période d'un an. Il pourra être reconduit tacitement 3 fois par période de 12 mois, sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans.

***Décision n° 02/2020 du 08 juin 2020** par laquelle M le Maire décide vu le besoin prévisionnel de trésorerie 50 000 €, Considérant que les crédits de trésorerie, consentis par des établissements bancaires ne concourent pas à l'équilibre du budget mais à celui de sa trésorerie, d'ouvrir une ligne de trésorerie d'un montant de 50 000 €, auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine pour une durée de 12 mois à compter du 20/06/2020, au taux euribor 3 mois moyenné avec une marge de 0.62% des frais de dossier pour un montant de 100 € et des frais d'engagement pour un montant de 100 €.

III Nomination

• des délégués des syndicats intercommunaux

1°Le Maire invite l'assemblée délibérante à désigner ses représentants (4 titulaires et 1 suppléant) appelés à siéger au sein du SIRP.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, DESIGNNE à l'unanimité pour représenter la Commune de LE TEMPLE au sein du SIRP :

Les délégués titulaires suivants : Jean-Luc PALLIN, Marie PATANCHON, Delphine PLET, Emeline TULLON

Le délégué suppléant suivant : Julien SAYNAC

2°Le Maire invite l'assemblée délibérante à désigner ses représentants (2 titulaires et 1 suppléant) appelés à siéger au sein du S.I.E.M.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, DECIDE de désigner à l'unanimité pour représenter la Commune de LE TEMPLE au sein du S.I.E.M. :

Les délégués titulaires suivants : Johan RAMBEAUD, Jean-Jacques MAURIN,

Le délégué suppléant suivant : Michel ROBERT

3°Le Maire invite l'assemblée délibérante à désigner ses représentants (2 titulaires et 1 suppléant) appelés à siéger au sein du S.I.A.E.B.V.L.G.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, DECIDE de désigner à l'unanimité pour représenter la Commune de LE TEMPLE au sein du S.I.A.E.B.V.L.G :

Les délégués titulaires suivants : Aurélie ORNON, Jean-Jacques MAURIN,

Le délégué suppléant suivant : Michel ROBERT

4°Le Maire invite l'assemblée délibérante à désigner ses représentants (1 titulaire et 1 suppléant) appelés à siéger au sein du SAGE.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DESIGNE à l'unanimité pour représenter la Commune de LE TEMPLE au sein du SAGE :

Le délégué titulaire suivant : Jean-Jacques MAURIN

Le délégué suppléant suivant : William ROBERT

5°Le Maire invite l'assemblée délibérante à désigner ses représentants (3 titulaires et 1 suppléant) appelés à siéger au sein du Syndicat A.E.P. SAUMOS-LE TEMPLE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, DESIGNÉ à l'unanimité pour représenter la Commune de LE TEMPLE au sein du Syndicat A.E.P. :

Les délégués titulaires suivants : Jean-François CUMERLATO, Jean-Luc PALLIN, William ROBERT

Le délégué suppléant suivant : Jérôme PREVOT

6°Le Maire invite l'assemblée délibérante à désigner ses représentants (1 titulaire et 1 suppléant) appelés à siéger au sein du Syndicat mixte du P.N.R.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, DESIGNÉ à l'unanimité pour représenter la Commune de LE TEMPLE au sein du Syndicat du P.N.R.

Le délégué titulaire suivant : Jean-Jacques MAURIN

Le délégué suppléant suivant : Michel ROBERT

Les nominations des délégués de AAPAM et de la Mission Locale sont reportées à un prochain conseil municipal.

- **d'un conseiller municipal en charge des questions de défense**

7°Le Maire invite l'assemblée délibérante à nommer un conseiller municipal en charge des questions de défense et propose la nomination de Jean-François CUMERLATO.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, émet un avis favorable à l'unanimité à la nomination de Jean-François CUMERLATO pour prendre en charge les questions de défense.

- **d'un conseiller municipal auprès de l'UDAF**

8°Le Maire invite l'assemblée délibérante à nommer un conseiller municipal auprès de l'UDAF (Union Départementale d'Aide aux Familles),

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DECIDE de nommer à l'unanimité Irène LACOSTE en tant que Représentante des familles auprès de l'UDAF. Celle-ci sera chargée de représenter les associations familiales.

- **des conseillers techniques**

9°Le Maire invite l'assemblée à proposer sept conseillers techniques.

Le Conseil Municipal, propose à l'unanimité pour la Commune de LE TEMPLE les conseillers techniques suivants :

Jean-Jacques MAURIN, Claude GUILHEM, Christophe BOS, Philippe LAGUEYTE, Joël ORNON, Alain EYQUEM, Patrice ROUILLARD.

IV Nomination des délégués des commissions suivantes :

- **Commission des finances**

1°Le Maire invite l'assemblée délibérante à désigner les délégués de la commission des finances et propose que tous les conseillers municipaux soient désignés.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité pour la Commune de LE TEMPLE que tous les conseillers municipaux soient désignés délégués de la commission des finances.

- **Commission d'Appel d'Offres (CAO)**

2° Monsieur le Maire, rappelle qu'il convient de constituer la Commission d'Appel d'Offres (CAO) pour la durée du mandat. Considérant que le Maire est Président de droit de la CAO, cette commission est composée, pour les Communes de moins de 3500 habitants, de 3 titulaires membres du conseil municipal élus par le conseil et 3 suppléants.

Le Maire invite l'assemblée délibérante à désigner les délégués de la commission d'Appel d'Offres.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Proclame à l'unanimité, en tant que membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres les personnes suivantes : Jocelyne SARRAUTE, Delphine PLET, Jean-Jacques MAURIN,

Proclame à l'unanimité, en tant que membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres les personnes suivantes : William ROBERT, Johan RAMBEAUD, Irène LACOSTE

• **Commission Communale des Impôts Directs**

3° Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale.

Le Maire Jean-Luc PALLIN est membre de droit de la CCID.

Le Maire invite l'assemblée délibérante à désigner les délégués de la commission des Impôts Directs.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité pour la Commune de LE TEMPLE de proposer à la Direction des Services Fiscaux de la Gironde les commissaires désignés ci-après :

Jean-Jacques MAURIN, NOUETTE-GAULAIN Karine, Delphine PLET, PATANCHON Marie, ROBERT Michel, TULLON Emeline, CUMERLATO Jean-François, ORNON Aurélie, LACOSTE Irène, Jocelyne SARRAUTE, PREVOT Jérôme, SAYNAC Julien, ROBERT William, RAMBEAUD Johan, GUILLEM Pierre Claude, EYQUEM Françoise, ORNON Joëlle, NOUETTE Jacques, MARTIN Stéphane, DUVERLY Gilles, GARDELLE Pierre, JEANDEL Virginie, GASTAUD Ghislaine, ELIES Martine.

• **Commission Communication**

4° Le Maire invite l'assemblée délibérante à désigner les délégués de la commission Communication et propose que tous les conseillers municipaux soient désignés.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité pour la Commune de LE TEMPLE que tous les conseillers municipaux soient désignés délégués de la commission Communication.

V Informations diverses

COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940 : Les membres du Conseil Municipal ont décidé de faire une commémoration de l'appel du 18 juin du Général De Gaulle, jeudi 18 juin 2020 à 11h30 au Monument aux morts, dans les conditions imposées par la situation sanitaire, ainsi réduite exceptionnellement à un minimum de personnes. Les membres du CMJ sont invités à y participer.

La communication se fera sur le site et sur le Facebook de la commune.

REPRISE DE L'ECOLE : comme l'a annoncé le Président de la République Emmanuel Macron, dans son discours du 14 juin dernier, la reprise des cours pour les élèves aura lieu le lundi 22 juin 2020. Cette décision est une reprise de l'école "de manière obligatoire et selon les règles de présence normale" qui est régie par un protocole sanitaire qui sera publié le 16 ou le 17 juin 2020.

Une réunion du S.I.R.P. est prévue le jeudi 18 juin 2020 à 19h00.

Le troisième conseil d'école est prévu le 23/06/2020 à la bibliothèque de l'école.

SAISIE DE LA GENDARMERIE : Evocation de documents administratifs personnels et confidentiels détenus par des personnes qui ne sont pas habilitées à les détenir. Ces documents (7 annexes dont 6 confidentielles) ont été diffusés à huit élus. Chaque dossier reçu par les élus, comporte également une menace de diffusion de documents administratifs

confidentiel à la population. Cette diffusion de documents s'inscrit au cours d'un contexte électoral en cours.

Cinq élus se sont rendus à la gendarmerie le samedi 13 juin 2020.

Le 15 juin 2020 la gendarmerie en contact avec les élus, les a informés de la saisie du procureur pour diffusion de documents confidentiels.

VI Questions diverses

- Courrier adressé à la préfecture : Un courrier de sollicitation pour faire un état des lieux, signé par tous les élus a été envoyé en recommandé avec accusé de réception, à la Préfecture le 16/06/2020.
- Dossier d'un agent : Le Conseil Municipal demande si l'on peut revoir le positionnement de d'un agent administratif dans l'attente de l'avis du Comité Médical, en modifiant l'arrêté en ce sens.
- Fonds de Concours : proposition de solliciter l'attribution d'un Fonds de Concours en vue de participer au financement du projet des jeunes (investissement sans subvention)
- Conseil Communautaire Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que le prochain Conseil Communautaire aura lieu le lundi 22/06/2020 à 18h00 à la salle des fêtes de Salaunes.
- Questionnaire CMJ pour aire de jeux : la diffusion sera faite par les jeunes. Le dépouillement aura lieu le 30/06/20 à 17h30 à la salle des fêtes.
- Une journée caritative sera organisée par le CMJ le 03/10/2020 avec un parrainage Aladin.
- Formations pour les élus : possibilité de s'inscrire en mairie aux formations choisies.
- Etat des fossés : en cours d'analyse et de planification.

Séance levée à 21H50

PALLIN Jean-Luc	MAURIN Jean-Jacques	NOUETTE-GAULAIN Karine
PLET Delphine	PATANCHON Marie	ROBERT Michel
TULLON Emeline	CUMERLATO Jean-François	ORNON Aurélie
LACOSTE Irène	SARRAUTE Jocelyne	PREVOT Jérôme
SAYNAC Julien	ROBERT William	RAMBEAUD Johan